

# COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

**ASS AVES**

**6 rue Marcellin Berthelot  
02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS**

**NAF : 7810Z-**

**Siret : 35409440100024**

***FCN***

14-Bis Rue Jacques Lesbot  
02100 SAINT-QUENTIN

Tel. 0323066432

Fax. 0323671664

Web. [www.fcn.fr](http://www.fcn.fr)

## **Comptes annuels**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	30 575	30 091	484	1 156
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	48 996	39 903	9 093	12 504
<i>Immob. en cours / Avances &amp; acomptes</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	6 000		6 000	6 000
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	85 570	69 994	15 577	19 660
<b>Stocks</b>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	270 755	10 182	260 572	202 615
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>	2 120		2 120	200
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>				
<i>Autres créances</i>	416 914		416 914	444 563
<b>Divers</b>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	82 574		82 574	75 387
<i>Disponibilités</i>	21 788		21 788	41 669
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 155		1 155	871
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	795 306	10 182	785 124	765 305
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	880 877	80 176	800 701	784 965

## Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
<i>Capital social ou individuel</i>	23 507	23 507
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	499 139	435 279
<b>Résultat de l'exercice</b>	105 777	63 860
<i>Subventions d'investissement</i>	3 800	5 806
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	632 223	528 453
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		103
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	49 281	53 942
<i>Personnel</i>	15 813	28 986
<i>Organismes sociaux</i>	74 899	131 696
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 016	3 486
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	94 728	164 168
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	5 219	1 803
<i>Produits constatés d'avance</i>	19 250	36 497
<b>DETTES</b>	168 478	256 513
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	800 701	784 965

## Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Produits d'exploitation</b>				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	1 078 964	915 175	163 789	17,90
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	368 315	393 347	-25 032	-6,36
<i>Autres produits</i>	47 759	79 419	-31 659	-39,86
<b>Total</b>	<b>1 495 038</b>	<b>1 387 940</b>	<b>107 098</b>	<b>7,72</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p &amp; aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats &amp; charges externes</i>	139 662	138 703	959	0,69
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	96 958	127 221	-30 263	-23,79
<i>Salaires et Traitements</i>	954 943	875 374	79 569	9,09
<i>Charges sociales</i>	184 023	168 816	15 207	9,01
<i>Amortissements et provisions</i>	9 206	13 154	-3 948	-30,01
<i>Autres charges</i>	1 121	4 070	-2 949	-72,46
<b>Total</b>	<b>1 385 913</b>	<b>1 327 338</b>	<b>58 575</b>	<b>4,41</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>109 125</b>	<b>60 603</b>	<b>48 522</b>	<b>80,07</b>
<i>Produits financiers</i>	688	1 308	-621	-47,44
<i>Charges financières</i>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>688</b>	<b>1 308</b>	<b>-621</b>	<b>-47,44</b>
<i>Opérations en commun</i>				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>109 813</b>	<b>61 911</b>	<b>47 902</b>	<b>77,37</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	30 230	22 213	8 017	36,09
<i>Charges exceptionnelles</i>	34 266	20 264	14 002	69,10
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 036</b>	<b>1 950</b>	<b>-5 985</b>	<b>-307,01</b>
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>105 777</b>	<b>63 860</b>	<b>41 917</b>	<b>65,64</b>

**Annexe**

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Préambule	x		
- Faits caractéristiques et événements significatifs	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
<b>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</b>			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Stocks		x	
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
<b>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</b>			
- Composition du capital social			x
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	



 **Préambule**

Le Total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, est de 800 701 Euros.

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève à un bénéfice de 105 777 Euros.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

---

Nous avons comptabilisé 14 569.00€ en produits exceptionnels sur exercices antérieurs.

Ils correspondent à la régularisation de la provision pour congés payés ainsi que des charges correspondantes concernant les contrats aidés au 31/12/2012.

En effet, nous avons passé une provision alors que ceux-ci étaient récupérés au fur et à mesure.

## Règles et méthodes comptables

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
<i>– Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>– Fonds commercial</i>				
<i>– Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>– Terrains</i>				
<i>– Constructions sur sol propre</i>				
<i>– Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>– Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>				
<i>– Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	30 575			30 575
<i>– Installations générales, agencements aménagement divers</i>	3 276			3 276
<i>– Matériel de transport</i>	8 907			8 907
<i>– Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	35 870			36 819
<i>– Emballages récupérables et divers</i>				
<i>– Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>– Avances et acomptes</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	78 622			79 570
<i>– Participations évaluées par mise en équivalence</i>				
<i>– Autres participations</i>				
<i>– Autres titres immobilisés</i>	6 000			6 000
<i>– Prêts et autres immobilisations financières</i>				
<b>Immobilisations financières</b>	6 000			6 000
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	84 622			85 570

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	29 418			30 091
<i>- Installations générales, agencements aménagements divers</i>	1 868			2 523
<i>- Matériel de transport</i>	1 760			3 541
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	31 975			33 839
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	64 961			69 994
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	64 961			69 994

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	270 755	270 755	
<i>Autres</i>	419 034	419 034	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 155	1 155	
<b>Total</b>	<b>690 944</b>	<b>690 944</b>	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<b>SAVOIR FER</b>			
<i>Assurance multirisque</i>	551		
<b>AVES</b>			
<i>Dhimyotis</i>	107		
<i>Aisne Nouvelle</i>	37		
<i>Alternative économique</i>	102		
<i>NCR</i>	358		
<b>Total</b>	<b>1 155</b>		

## Notes sur le bilan

## Produits à recevoir

	Montant
<b>SAVOIR FER</b>	
<b>REMBOURSEMENT FRAIS DE FORMATION A RECEVOIR</b>	-134
<b>AVES</b>	
<b>CLIENTS_FACTURES A ETABLIR</b>	215
<b>PRODUITS A RECEVOIR_CESU</b> <b>CESU 3e Semestre 2013</b>	5 558
<b>DIVERS_PRODUIITS A RECEVOIR</b>	
<i>Remboursement Vauban via Devenir</i>	622
<i>Remboursement aide au code de la route</i>	95
<i>Annulation aide individuelle</i>	220
<b>REMBOURSEMENT FRAIS DE FORMATION A RECEVOIR</b>	9 107
<b>Total</b>	<b>15 682</b>

## Provisions pour risques et charges

## Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
<b>Total</b>					
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

## Dettes



**« ASSOCIATION VERMANDOIS EMPLOI SOLIDARITE »**

**Association Loi 1901 représentée  
Par Madame Marie-Hélène JEANJEAN**

**Siège Social : 6, rue Marcellin Berthelot**

**02110 BOHAIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

**Pascal DIME  
Commissaire aux Comptes**

**45, avenue Jules Guesde  
59 540 CAUDRY**

**« ASSOCIATION VERMANDOIS EMPLOI SOLIDARITE »**

**Association Loi 1901 représentée  
Par Madame Marie-Hélène JEANJEAN**

**Siège Social : 6, rue Marcellin Berthelot**

**02110 BOHAIN**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**Exercice clos le 31 Décembre 2013**

---

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « AVES », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Mes travaux ont notamment consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'association.

J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces calculs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAUDRY, le 23 Mai 2014,



Pascal DIME  
Commissaire aux Comptes



**« ASSOCIATION VERMANDOIS EMPLOI SOLIDARITE »**

**Association Loi 1901 représentée  
Par Madame Marie-Hélène JEANJEAN**

**Siège Social : 6, rue Marcellin Berthelot**

**02110 BOHAIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

**Pascal DIME**

**Commissaire aux Comptes  
45, avenue Jules Guesde  
CAUDRY**

**« ASSOCIATION VERMANDOIS EMPLOI SOLIDARITE »**

**Association Loi 1901 représentée  
Par Madame Marie-Hélène JEANJEAN**

**Siège Social : 6, rue Marcellin Berthelot**

**02110 BOHAIN**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

---

**Exercice clos le 31 Décembre 2013**

---

Mesdames, Messieurs

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention de mise à disposition de locaux par la Communauté de Communes du Pays du Vermandois.

---

a) *Nature et Objet*

Mise à disposition de locaux situés au 6, rue Marcellin Berthelot à Bohain en Vermandois.

b) *Modalités*

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois met à disposition à titre gracieux, et par convention, les locaux situés 6, rue Marcellin Berthelot à Bohain.

Convention avec l'association Devenir en Vermandois

---

a) *Nature et Objet*

Contribution aux frais de fonctionnement.

b) *Modalités*

Une convention avec l'association Devenir en Vermandois permet à celles-ci de contribuer aux frais de fonctionnement.

Les personnes concernées par toutes ses conventions sont :

- Mme Marie-Hélène JEANJEAN : Présidente de Devenir en Vermandois
- Mme Marie-Hélène JEANJEAN : Présidente de l'AVES.
- M. Michel COLLET : Vice-Président de Devenir en Vermandois

Fait à CAUDRY, le 23 Mai 2014,



Pascal DIME  
Commissaire aux Comptes

